

INSCRIPTION SCOLAIRE 2025 - 2026

AIDE POUR REMPLIR LE DOSSIER SUR INTERNET

Utilisez les navigateurs

Internet explorer 

ou Chrome 

ETAPE 1 : CONNEXION AU SERVICE EN LIGNE

Connectez-vous sur
le site de la ville de
Saint-André-les-Vergers
et non sur le Portail Famille

<http://www.ville-saint-andre-les-vergers.fr>

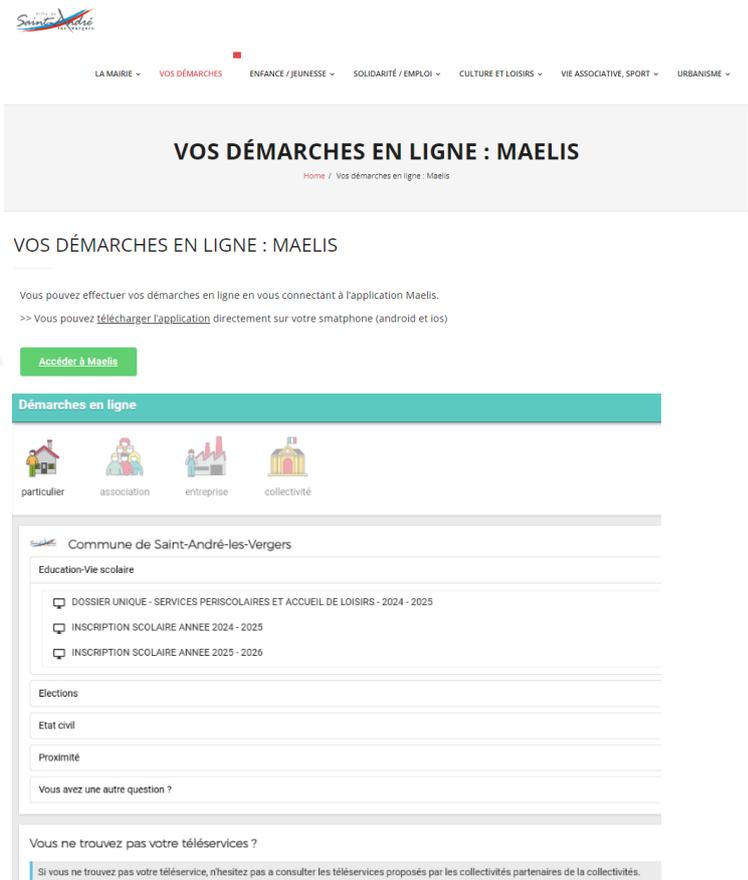


Cliquez sur la rubrique :
« Vos démarches en ligne »

Sélectionnez :
« Accéder à Maelis »

Cliquez sur :
« Education - Vie scolaire »

Cliquez sur :
« INSCRIPTION SCOLAIRE
ANNEE 2025 - 2026 »



Démarche

INSCRIPTION SCOLAIRE ANNEE 2024 - 2025

Présentation de la démarche

Avant toute démarche, n'hésitez pas à prendre contact avec le Pôle Scolaire Jeunesse au 03 25 63 15 25.

Enfants concernés

1. Les enfants nés en 2021, entrant en maternelle
2. Les enfants entrant en CP (école Paul Mistral uniquement)
3. Les enfants emménageant à Saint-André-les-Vergers

Pièces à fournir pour l'inscription

1. Copie du livret de famille (pages concernant le père, la mère et l'enfant)
2. Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, quittance de loyer...)
3. En cas de séparation des parents : copie d'un justificatif de garde ou attestation sur l'honneur
4. Copie des pages du carnet de santé indiquant que les vaccins obligatoires ont été faits
5. Vaccins obligatoires pour les enfants nés avant 2018 (diphthérie, tétanos, poliomyélite)
6. Vaccins obligatoires pour les enfants nés à partir de 2018 (coqueluche, hépatite B, rougeole, oreillon, rubéole, méningocoque C, pneumocoque)

Procédure de la démarche

- > 1. IDENTITE DE L'ENFANT
- > 2. INSCRIPTION SCOLAIRE
- > 3. RESPONSABLES LEGAUX
- > 4. DOCUMENTS A JOINDRE

[Retour aux démarches](#) [Commencer ma démarche](#)

Prenez connaissance des informations importantes

Informations importantes

Cliquez sur : « Commencer ma démarche »

Authentifiez-vous avec un compte existant ou créez un compte

Démarche

Pour effectuer une démarche en ligne auprès de la collectivité vous devez vous authentifier.

[Se connecter](#)

ETAPE 2 : CREATION DE VOTRE COMPTE MAELIS
Si vous possédez déjà un compte → allez à l'étape 2 bis

Connexion

Je suis :

particulier association entreprise collectivité

Je m'identifie avec FranceConnect :

Utilisez FranceConnect pour vous connecter ou créer un compte

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne

[S'identifier avec FranceConnect](#)

Qu'est-ce que FranceConnect ?

ou

Je renseigne mes identifiants :

Adresse mail :

Mot de passe :

[J'ai oublié mon mot de passe](#)

Je n'ai pas encore de compte :

Vous pouvez obtenir un compte personnel pour l'application en cliquant sur le bouton ci-dessous. Ce compte vous permettra d'échanger d'accéder aux informations de vos collectivités favorites depuis n'importe où, mais aussi d'échanger avec ces dernières grâce aux téléservices mis à disposition.

[Se connecter](#) [Créer un compte](#)

Cliquez sur le lien : « Créer un compte »

Inscription

Je suis :



particulier



association



entreprise



collectivité

1 - Renseignez le formulaire d'inscription

Je renseigne mes coordonnées :

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires

Civilité * Nom * Prénom * Date de naissance

Adresse électronique * Téléphone Téléphone secondaire

2 - Activez les notifications par sms si vous le souhaitez

Informations sur l'adresse

N° de voie Type et libellé de la voie

Complément

Code postal Ville Pays

J'accepte d'être notifié par SMS lors d'un échange avec une collectivité

J'ai lu et j'accepte [les conditions générales d'utilisation](#)

4 - Validez l'inscription

S'inscrire

3 - Lisez et acceptez les conditions générales d'utilisation

Confirmation d'inscription



Madame, Monsieur

Nous vous remercions pour votre inscription sur la plateforme Maelis. Votre compte a bien été créé sur la plateforme **Maelis**.

Vous avez reçu à l'adresse électronique de contact **Votre adresse mail valide** un mail d'activation de votre compte. Pour pouvoir vous connecter et accéder à votre espace, vous devez activer votre compte en cliquant sur le lien présent dans l'e-mail de confirmation.

Si vous n'avez pas reçu d'email de confirmation, veuillez vérifier que l'adresse e-mail fournie est correcte et/ou que l'e-mail n'est pas bloqué dans vos courriers indésirables.

Se connecter

Vérifiez dans votre boîte mail la réception du mail d'activation



Confirmation d'inscription à la plateforme

Bonjour Madame, Monsieur

Suite à votre inscription, votre compte a été créé sur l'application Maelis

Pour pouvoir vous connecter, veuillez activer et confirmer votre compte en cliquant sur le bouton ci-dessous.

Activer votre compte

Ceci est un message automatique, merci de ne pas y répondre.

Puis activez votre compte

Définissez votre mot de passe. La création de votre compte est terminée

Confirmation d'inscription

Votre compte est sur le point d'être activé. Veuillez définir le mot de passe de votre compte pour valider pour activer votre compte.

Mot de passe :

Nouveau mot de passe :

Ressaisir le nouveau mot de passe :

✓ Valider et activer mon compte

ETAPE 2 bis : CONNEXION A VOTRE COMPTE MAELIS

Connectez-vous avec votre adresse mail et votre mot de passe

Connexion

Je suis :

particulier association entreprise collectivité

Je m'identifie avec FranceConnect :

Utilisez FranceConnect pour vous connecter ou créer un compte
FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne

S'identifier avec FranceConnect
Qu'est-ce que FranceConnect ?

ou

Je renseigne mes identifiants :

Adresse mail : Adresse e-mail

Mot de passe : Mot de passe

J'ai oublié mon mot de passe

Je n'ai pas encore de compte :

Vous pouvez obtenir un compte personnel pour l'application en cliquant sur le bouton ci-dessous. Ce compte vous permettra d'échanger d'accéder aux informations de vos collectivités favorites depuis n'importe où, mais aussi d'échanger avec ces dernières grâce aux téléservices mis à disposition.

ETAPE 3 : REMPLIR LE FORMULAIRE

Remplissez les cases avec les informations demandées

La « désignation du document » correspond à son titre exemple : livret de famille

Insérez les documents demandés

Formats PDF et image uniquement

Démarche

INSCRIPTION SCOLAIRE ANNEE 2024 - 2025

Avant toute démarche, n'hésitez pas à prendre contact avec le Pôle Scolaire Jeunesse au 03 25 83 16 25

Enfants concernés

1. Les enfants nés en 2021, entrant en maternelle
2. Les enfants entrant en CP (école Paul Mallot uniquement)
3. Les enfants emménageant à Saint-André-les-Vergers

Pièces à fournir pour l'inscription

1. Copie du livret de famille (pages concernant le père, la mère et l'enfant)
2. Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (duplicat EDF, quittance de loyer, ...)
3. En cas de séparation des parents : copie d'un justificatif de garde ou attestation sur l'honneur
4. Copie des pages du carnet de santé indiquant que les vaccins obligatoires ont été faits
5. Vaccins obligatoires pour les enfants nés avant 2018 (diphthérie, tétanos, poliomyélite)
6. 11 vaccins obligatoires pour les enfants nés à partir de 2018 (diphthérie, tétanos, poliomyélite, haemophilus influenzae B, coqueluche, hépatite B, rougeole, oreillon, rubéole, méningocoque C, pneumocoque)

1 IDENTITE DE L'ENFANT

> Nom de l'enfant *

> Prénom de l'enfant *

> Date de naissance *

jj/mm/aaaa

> Sexe de l'enfant *

Filles
 Garçon

Démarche

4 DOCUMENTS A JOINDRE

> Livret de famille *

Page concernant l'enfant à inscrire

désignation du document

Glisser/Déposer votre document ici ou cliquer sur le bouton

Taille maximale par fichier : 50 Mo / types de documents autorisés : pdf, png, jpeg, jpg, doc, docx

> Livret de famille *

Page concernant la mère

désignation du document

Glisser/Déposer votre document ici ou cliquer sur le bouton

Taille maximale par fichier : 50 Mo / types de documents autorisés : pdf, png, jpeg, jpg, doc, docx

> Livret de famille

Page concernant le père

désignation du document

Glisser/Déposer votre document ici ou cliquer sur le bouton

Taille maximale par fichier : 50 Mo / types de documents autorisés : pdf, png, jpeg, jpg, doc, docx

> Justificatif de domicile de moins de 3 mois *

Quittance de loyer, facture électricité...

désignation du document

Glisser/Déposer votre document ici ou cliquer sur le bouton

Taille maximale par fichier : 50 Mo / types de documents autorisés : pdf, png, jpeg, jpg, doc, docx

> Si les parents sont séparés : jugement ou attestation sur l'honneur

Le document doit indiquer le lieu de résidence de l'enfant et le mode de garde choisi

désignation du document

Glisser/Déposer votre document ici ou cliquer sur le bouton

Taille maximale par fichier : 50 Mo / types de documents autorisés : pdf, png, jpeg, jpg, doc, docx

> Vaccins obligatoires *

Pages du carnet de santé indiquant les dates des rappels diphtérie, tétanos et poliomyélite

désignation du document

Glisser/Déposer votre document ici ou cliquer sur le bouton

Taille maximale par fichier : 50 Mo / types de documents autorisés : pdf, png, jpeg, jpg, doc, docx

ETAPE 4 : VALIDATION DE VOTRE DOSSIER

Pensez à cliquer « oui » pour autoriser la transmission de vos données à l'école.



Si besoin, vous pouvez joindre des documents complémentaires au traitement de votre dossier

> J'autorise la ville de Saint-André-les Vergers à transmettre mes coordonnées téléphoniques et mon adresse e-mail à la direction l'école *

- Oui
 Non

Listes de pièces justificatives :

Si besoin, vous pouvez joindre ici des documents complémentaires.

Glisser/Déposer ou coller vos documents ici ou cliquer sur le bouton



Taille maximale par fichier : 50 Mo / types de documents autorisés : pdf,jpg,png

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant par écrit à la collectivité concernée. Les informations enregistrées font l'objet d'un traitement destiné à la mise à disposition des usagers de téléservices de l'administration électronique leur permettant d'accomplir des démarches administratives en ligne ; elles sont réservées à l'usage des agents de la collectivité habilités à instruire les demandes et dans la limite de leurs besoins d'en connaître.

< Précédent

 Enregistrer en brouillon

✓ Valider et envoyer

Enregistrez en brouillon pour y revenir plus tard

Validez et envoyez